

peu du traité anglais, sauf en ce qui concerne la résidence des ministres à Pe King. Parmi les ports ouverts, Tam chouei dans l'île de Formose, ainsi que Nan King, dans le Kiang Sou, sont ajoutés (cette dernière stipulation resta lettre morte) dans le traité français : en revanche, Nieou Tchouang n'y figure pas. De plus le même jour, 27 juin 1858, 6 articles complémentaires furent signés, par lesquels il était stipulé que le mandarin de Si Lin hien, où avait été martyrisé l'abbé Chapdelaine, serait dégradé et qu'une indemnité de deux millions de taels devait être versée par la Chine à la France pour les dépenses occasionnées par les armements considérables faits par ce dernier pays, et pour les propriétés des Français et protégés de la France, pillées ou incendiées à Canton, le 14 décembre 1856. Le 3 juillet, le traité était ratifié par l'empereur.

S'il y avait lieu de se réjouir du succès immédiat obtenu par les signataires du traité de T'ien Tsin, il fallait être doué de peu de clairvoyance pour ne pas voir que le traité anglais contenait les germes de nouvelles et sérieuses difficultés. Pour s'être montré trop exigeants du premier coup et avoir voulu remporter un succès trop complet et trop rapide, les Anglais compromirent l'avenir de leurs pénibles négociations ¹.

1. HENRI CORDIER. — *L'Expédition de Chine de 1857-1858*, Paris, Alcan, 1905, in-8.